

Rôle du responsable de la santé mentale

Qu'est-ce que l'initiative Jeunes champions du bien-être?

Le programme des Jeunes champions du bien-être (JCBE) est un partenariat entre l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIAO) et les bureaux de santé publique de la province de l'Ontario. Le programme aide les élèves à devenir des champions de la santé mentale dans leurs écoles.

Les principaux objectifs du programme des JCBE: améliorer la santé et le bien-être des jeunes en promouvant des initiatives de bien-être mental, en aidant à réduire la stigmatisation des maladies mentales et en prévenant la consommation de substances.

Le [bureau/organisme de santé] a établi un partenariat avec le [conseil scolaire] afin d'identifier et de mettre en place des JCBE dans les écoles intéressées.

Comment fonctionne le programme?

Les jeunes seront formés et soutenus pour assumer le rôle de « **jeunes champions** » dans leur école et formeront le Réseau des champions.

Les responsables de la santé publique travailleront en étroite collaboration avec le ou les responsables du personnel scolaire (par exemple, les travailleurs auprès des enfants et des jeunes, les enseignants), le responsable de la santé mentale, le directeur ou le directeur adjoint de l'école ou son représentant et les jeunes champions pour planifier et mener à bien des initiatives de promotion de la santé mentale tout au long de l'année scolaire.

Quel est le rôle d'un responsable de la santé mentale?

La principale responsabilité du responsable de la santé mentale est d'assurer la liaison entre le responsable du personnel scolaire, le responsable de la santé publique, les responsables des jeunes et le conseil scolaire, ce qui permettra d'harmoniser les objectifs avec la stratégie globale du conseil en matière de santé mentale. Le responsable de la santé mentale devra:

1. Soutenir l'intégration du programme au sein de son conseil scolaire et soutenir les autres conseils scolaires qui mettent en œuvre le programme des JCBE.
2. Travailler en réseau avec d'autres professionnels au sein de son conseil d'administration et de sa communauté locale au sujet du programme des JCBE.
3. Collaborer avec le responsable de la santé publique, le ou les responsables du personnel scolaire et le directeur/le directeur adjoint de l'école ou la personne désignée tout au long de l'année scolaire pour soutenir les jeunes champions.

4. Favoriser une séance ou un atelier de formation au niveau local pour les adultes alliés dans son école ou sa région.
5. Soutenir le ou les responsables du personnel scolaire qui mettent en œuvre le programme.
6. Soutenir les principes et les pratiques d'engagement des jeunes et manifester un intérêt pour la promotion des pratiques exemplaires dans l'ensemble du programme.
7. Servir de ressource pour le transfert de connaissances et collaborer à la diffusion des plans de communication locaux.
8. Aider à la promotion de l'activité.
9. Participer aux activités d'évaluation, le cas échéant.
10. Donner une rétroaction et formuler des recommandations au programme afin d'en assurer la viabilité à long terme.